

DECISION

Décision DAS-2026-06 portant attribution de subvention au CASIR

LE DIRECTEUR DE L'INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUEES DE ROUEN

- Vu le code de l'éducation, notamment en ses articles L715-2 et L715-3,
Vu la délibération n°2020-03-06 du conseil d'administration de l'INSA Rouen portant délégation de pouvoir au directeur,
Vu la demande de subvention présentée par le CASIR en date du 13 janvier 2026,

DECIDE

Article unique

Une subvention d'un montant de 17 000 euros est attribuée au CASIR.

A Saint Etienne du Rouvray, le 13 janvier 2026



Comité d'Actions Sociales INSA Rouen
685 Avenue de l'Université
BP8
76801 Saint Etienne du Rouvray
T : 02-32-95-65-72
Email : caser@insa-rouen.fr

Saint Etienne du Rouvray,
Le 13/01/2026.

Monsieur Pascal Williams, Président du CASIR
A
Monsieur Mourad Boukhalfa, Directeur de l'INSA de Rouen Normandie

Objet : Demande de subvention 2026

Monsieur Le Directeur,

Nous sollicitons votre bienveillance afin d'obtenir l'attribution d'une nouvelle subvention d'un montant de 17 000 € au titre de l'année 2026.

Vous remerciant par avance de l'attention que vous porterez à notre demande, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mon profond respect.

Pascal Williams
Président du CASIR
INSA ROUEN
Comité d'Actions Sociales
Avenue de l'Université - B.P. 8
76801 SAINT ETIENNE DU ROUVRAY
02 32 95 65 72 caser@insa-rouen.fr
